

# ***Horaires des cours théoriques***

Un enseignant de la conduite et de la sécurité routière est présent tous les Mardi et les Jeudi de 16 h à 19h30.

De 16 h à 17 h un cours thématique est dispensé, tel que :  
l'alcool, la vitesse, la sécurité ou la fatigue.

De 17 h à 18 h 30 des séries de codes corrigés par l'enseignant.

De 18 h 30 à 19 h 30 un cours de fiches pour le permis moto.

***Veillez vous inscrire auprès du secrétariat pour participer aux différents cours.***